



- **C'est parti... TOUS AU TRI !**
- **Dotations** en bacs de collecte P.2



- **Nouvelles** consignes de tri !
- **Vous avez des questions ?** P.3



- **Que faire** de ses anciennes poubelles ?
- **Le coin des enfants** P.4

# LE JOURNAL DU SMICTOM N°40 DÉCEMBRE 2024

## ÉDITO

Nous voilà à l'aube d'un grand changement. L'actualité de notre syndicat est plus que jamais chargée.

Les bacs sont arrivés dans les maisons. La distribution s'est déroulée de façon satisfaisante car, globalement, les administrés du SMICTOM attendaient et réclamaient ce nouveau service depuis longtemps.

Conscient qu'il n'est jamais facile de changer les habitudes, je profite de cet écrit pour vous remercier de l'accueil positif réservé aux employés missionnés pour la campagne de dotations.

Dans quelques jours, il faudra s'habituer à trier à la maison, avec un matériel adapté. Plus besoin de se déplacer, le service vient à vous, c'est notre mission de service public qui prend une nouvelle dimension, un virage « historique ».

Le tri va donc être encore plus facile, plus simple, plus efficace, plus accessible, c'est forcément une excellente nouvelle pour notre environnement.

La distribution des composteurs depuis 2021 permettant une diminution des fermentescibles dans nos ordures ménagères, associé à la mise à disposition des bacs multimatériaux nous permettent de réorganiser nos collectes. Ces changements seront mis en place à partir du 6 janvier et vous sont expliqués dans ce journal et le calendrier joint.

Alors plus que jamais, jetons moins, trions plus.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et une bonne lecture de ce nouveau numéro du Journal du SMICTOM.

*Le Président,  
Yves BOSCARDIN*



[www.smictom-gien.com](http://www.smictom-gien.com)



SUIVEZ-NOUS SUR :  
Facebook  
& sur Panneau Pocket



# SMICTOM

Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères

*Donner un sens durable à vos déchets !*



# C'est parti... TOUS AU TRI !

L'été dernier, le SMICTOM et la société CONTENUR ont commencé à distribuer de nouveaux bacs et à informer sur les évolutions à venir. **À partir du lundi 6 janvier, vous devrez utiliser le bac jaune pour trier avec de nouvelles consignes.**

## 1 La principale nouveauté est : L'UNIFORMISATION DE LA COLLECTE POUR TOUS LES USAGERS.

Le tri sera désormais facilité partout, plus besoin de vous déplacer loin, il suffira de sortir le bac selon le jour de collecte (calendrier fourni dans ce journal).

## 2 Autre nouveauté : vous pourrez mélanger les emballages et le papier dans le bac jaune, sauf le verre, qui restera à déposer aux colonnes de tri.

## 3 Ces changements visent à RÉDUIRE LES ORDURES MÉNAGÈRES.

En triant plus, on jette moins et mieux. L'usage d'un composteur aide également (inscription sur [www.smictom-gien.com](http://www.smictom-gien.com)).

**RAPPEL :**  
à partir du lundi 6 janvier  
l'usage d'un bac autre  
que celui du SMICTOM  
ne sera pas accepté.



**Le SMICTOM a aussi optimisé les fréquences de collecte.** Désormais, pour la majorité des foyers, les ordures seront collectées une semaine sur deux, de même que le bac de tri jaune.

Ces évolutions ne doivent pas susciter des inquiétudes et le SMICTOM, en partenariat avec SEPUR, s'assurera que la transition se fera en douceur.

**DOTATIONS  
EN BACS DE COLLECTE  
VOUS N'AVEZ PAS REÇU  
VOTRE BAC  
À ORDURES MÉNAGÈRES  
ET VOTRE BAC DE TRI ?**

Merci de contacter  
de toute urgence la société  
**CONTENUR au 02 55 99 15 54**  
ou par mail [contenur.giennois@gmail.com](mailto:contenur.giennois@gmail.com)  
ou le **SMICTOM au 02 38 05 06 75.**



# À RETENIR !

**ATTENTION**  
**à partir du LUNDI 6 JANVIER**  
un **NOUVEAU CALENDRIER** de collectes  
est mis en place, pensez à bien prendre  
connaissance du jour et de la semaine  
de ramassage de chacun de vos bacs.

# Nouvelles consignes de tri !

À partir  
du lundi  
6 janvier !

## EMBALLAGES + PAPIERS

bac de tri

**TOUS LES EMBALLAGES  
ET PAPIERS SE TRIENT !**



*Pensez à laver votre bac de tri !*

## VERRE

colonne de tri



## Vous avez des questions

**Pourquoi réduire la fréquence des collectes ?**

**En France, on jette plus d'1 kg de déchets par jour, soit 525 kg par an par personne.** Le SMICTOM propose des composteurs gratuits depuis 2021, permettant de réduire de 30 % le volume de déchets. Avec le tri des emballages, les ordures ménagères sont plus légères et ne nécessitent plus une collecte hebdomadaire, ce qui réduit aussi les émissions de CO<sup>2</sup>.

**La dotation en bacs indique-t-elle une redevance incitative ?**

**Non, il n'est pas prévu de mettre en place une tarification pour la collecte.** Les nouveaux bacs sont simplement conformes aux réglementations actuelles qui interdisent le ramassage des sacs au sol.

**Peut-on encore utiliser les anciens bacs ?**

**Non, seuls les nouveaux bacs fournis par le SMICTOM doivent être utilisés.** Un article dans ce numéro explique comment donner une seconde vie à vos anciens bacs.

**Les emballages triés sont-ils brûlés avec les ordures ménagères ?**

**Non, c'est une idée fausse.** Les déchets ménagers sont brûlés pour produire de l'énergie, mais les emballages et papiers triés sont recyclés dans des usines spécialisées.

**Qui finance ces bacs ?**

**Le SMICTOM** couvre entièrement les coûts des bacs, qui sont fournis gratuitement aux habitants.

**Que vont devenir les sacs jaunes ?**

Grâce à la mise en place des nouveaux bacs, vous pourrez désormais jeter les emballages et papiers en vrac, sans utiliser de sacs jaunes. Une période de tolérance est prévue pour utiliser les sacs restants.

## À NOTER !

**DÉCALAGE DES COLLECTES 1<sup>ER</sup> JANVIER 2025**

**Le Mercredi 1<sup>er</sup> Janvier 2025 étant férié, le ramassage des déchets ne sera pas assuré.** Les communes dont les collectes se déroulent le Mercredi, le Jeudi ou le Vendredi seront ramassées le lendemain.

Seules les communes de Cernoy en Berry, Ousson-sur-Loire et Pierrefitte-ès-Bois ne sont pas concernées par un décalage des tournées. Merci de vous reporter au calendrier ci-joint.

# Que faire de ses « anciennes poubelles » ?

Avec la dotation de deux bacs par habitation, certains d'entre vous auront des anciens bacs personnels inutilisables. Pas d'inquiétude ! Comme le disait Lavoisier : « Rien ne se perd, tout se transforme. »

## VOICI QUELQUES IDÉES

pour donner une seconde vie à vos anciens bacs :

- **Revente sur des plateformes** comme Leboncoin ou des groupes d'entraide locaux
- **Don à des associations** sportives, écoles ou centres de loisirs
- **Récupérateur d'eau de pluie**
- **Bac à fleurs** ou pour jeunes arbres
- **Rangement** pour outils ou jouets d'extérieur
- **Bac secondaire au jardin**

Si votre bac est hors d'usage, apportez-le en déchetterie pour qu'il soit valorisé.



## LE COIN DES JEUX



Solutions • 1 = Feuille papier, brique jus de fruits, bouteille plastique, boîte de conserve, journal  
• 2 = Bouteille en verre, ampoule • 3 = œufs, pomme.



**COLORIE LES DÉCHETS**  
avec la couleur de la bonne poubelle !